

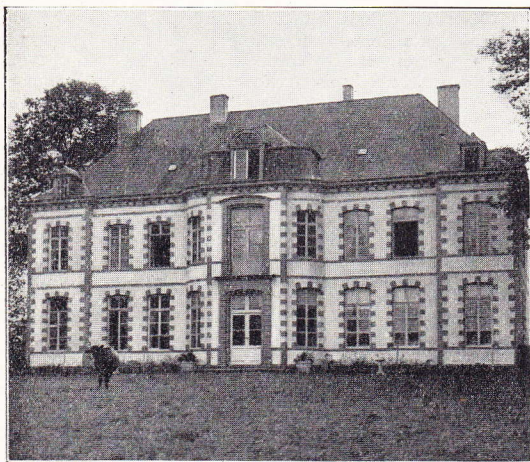
Cours d'eau: la Dendre, affl. de l'Escaut; la Huelle.

Belle église ogivale bâtie en 1865; on y remarque une pierre sépulcrale d'un seigneur de Maffle, Jean de Hauport (1645), et de son épouse, Françoise Vander Vichte (1652). — Château de Maffle(s).

On y a découvert des substructions et des monnaies romaines, ainsi que des tombeaux franks.

*Maffles*, 1128; *Mafle*, 1181. D'aucuns écrivent *Maffles*.

Un Renier, sire de Maffle(s), possédait à Ath un fief (1128). En 1240, la seigneurie appartenait à Adam de Maffles. Au XVIII<sup>e</sup> s., elle était la propriété de la famille de Wolff, de Mons. — On y



(Photo Nels)

Château de Maffles

trouvait les seigneuries et les châteaux de Gransart et de le Hove.

Le chapitre de Sainte-Waudru, de Mons, possédait la mairie de Maffle, et partageait les dîmes avec les abbayes d'Épinlieu et de Liesses.

Châtellenie d'Ath; diocèse de Cambrai.

Population en 1815, — 520 habitants.

» » 1840, — 830 »

» » 1890, — 1,550 »

» » 1910, — 1,745 »

**MAGNEE**, comm. de la prov. de Liège, sit. près de la route de Liège à Herve; à 10 1/2 kil. de Liège, à 2 1/2 kil. de Fléron, à 5 kil. de Chaudfontaine et de Vaux-sous-Chèvremont, et à 255 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 456 hab.; — sup. 243 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; cant. de j. de p. de Fléron. — Ev. de Liège.

Terrain inégal, sol argileux et pierreux sur un fond glaiseux; — agriculture. — Carrières de pierres de taille, fours à chaux. — Etangs.

Magnée est cité dans un registre de la compterie de la cathédrale de Liège du XIII<sup>e</sup> siècle. C'était anciennement une dépendance du domaine royal de Jupille, donné en 1008 par l'empereur saint Henri II à l'évêque de Verdun et cédé par celui-ci à l'église de Liège en 1266. Le village appartenait à la mense épiscopale et ressortissait à la cour de justice de Jupille. Le 24 juin 1784, le prince-évêque le céda en engagère au comte d'Arberg. — *Mangnees* et *Manghées*, XIII<sup>e</sup> s.

Population en 1816, — 214 habitants.

» » 1840, — 323 »

» » 1890, — 385 »

» » 1910, — 507 »

1914. — Dans ce village, le 6 août, dix-sept personnes, — dont un soldat belge prisonnier, — furent massacrées sans aucune forme de procès; 14 immeubles furent incendiés volontairement et le pillage fut général.

**MAILLEN**, comm. de la prov. de Namur, sit. à 2 1/2 kil. de la gr. route de Namur à Arlon; à 13 1/2 kil. de Namur, à 3 1/2 kil. de Crupet, à 5 1/2 kil. de Lustin, et à 273 m. d'altitude aux environs de l'église.

Pop. 694 hab.; — sup. 1,829 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Namur. — Ev. de Namur.

Terrain inégal, assez boisé; — agriculture. — Minerai de fer; carrières de marbre Sainte-Anne, de grès, de calcaire et de sable; terre plastique.

Châteaux d'Hestroye et de Ronchinne.

Eglise, de style gothique, de 1872.

On y a mis au jour les substructions de trois villas romaines. Dans l'une d'elles on a trouvé des débris d'objets de toute espèce, tels que vases en verre, poteries, verreries, bronzes, tuiles, etc.; elle représente le type d'une exploitation de moyenne importance. Une autre renfermait une brasserie que l'on a pu reconstituer (III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.).

Galliot écrit à propos de *Maillien*: « Ce village est situé à deux lieues et demi de Namur, et dont la seigneurie qui n'a d'autres prérogatives que les droits d'amende et de chasse, a été vendue en engagère, conjointement avec celles de Lustin, Profondeville, Frappecul et Tailfer, par le roi d'Espagne, à Arnould de Marotte, en 1635, pour une somme de sept mille cent florins, d'où elles passèrent ensuite dans la maison d'Harscamps, étant aujourd'hui possédée par messire Pontian, comte d'Harscamps, seigneur de Fernelmont, etc. »

On y trouvait la seigneurie hautaine d'*Ivoir*, qui fut engagée, en 1635, par le roi d'Espagne, en faveur de Jean Menseler, seigneur de Courrière. En 1680, il la légua par son testament au sieur Debande, qui en fit relief la même année, et la transporta, en 1699, à Philippe-François de Moniot. Charles-Joseph, baron de Moniot, la releva en 1724. — On y voyait autrefois un château, siège de cette terre qui avait le titre de baronnie.

Ce village ne nous a laissé que sa dénomination romane sous les variantes orthographiques suivantes: *Mailhent*, 1227, 1267; *Malain*, 1232; *Maillent*, 1280; *Malain*, 1286; *Maillen*, 1320; *Maillen*, vers 1343; *Maillien*, 1454.

Population en 1815, — 460 habitants.

» » 1840, — 742 »

» » 1890, — 828 »

» » 1910, — 744 »

**MAINVAULT**, comm. de la prov. de Hainaut, sit. sur une colline; à 5 kil. d'Ath, à 26 1/2 kil. de Tournai, à 4 kilom. de Ligne, d'Éudeghien, et de Villers-Saint-Amand.

Pop. 1,550 hab.; — sup. 1,347 hect.

Arr. adm. d'Ath; arr. jud. de Tournai; cant. de j. de p. d'Ath. — Ev. de Tournai.

Terrain montueux; sol argileux, glaiseux ou sablonneux; — agriculture. — Etangs. — Voie romaine.

En 1111, Mainvault appartenait au chapitre de la cathédrale de Cambrai. En 1186, on cite Nicolas et Gilles de Mainvault, seigneurs du lieu. — En 1238, Wauthier Lanke et Oda, sa femme, donnèrent à l'abbaye de Saint-Ghislain tous leurs biens consistant en terre, censés et jardins situés à Mainvault. — Cette terre, qui relevait de la baronnie de Lahamaide, avait pour seigneur, en 1720, Philippe-Joseph, baron de la Barre. — On y trouvait la seigneurie de Recq et le fief de Queminon.

**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**

**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**

**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**

**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**

**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**

**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME PREMIER**

---

**BRUXELLES**

**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

---

**1924**



As 43

